

# LA NOTE ÉCONOMIQUE MENSUELLE

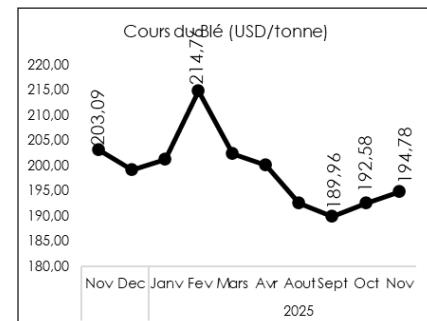
N° 005 Novembre 2025

By

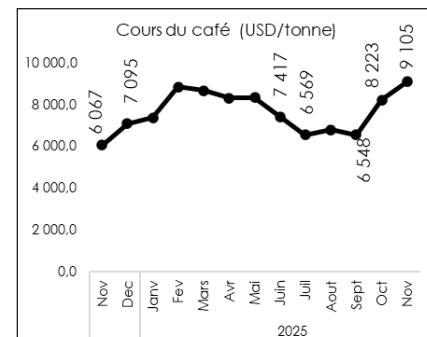


## 1. COURS DES PRINCIPALES MATIÈRES PREMIÈRES

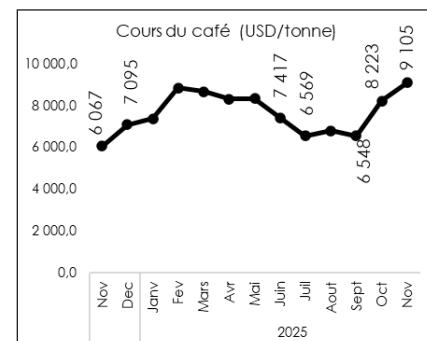
**Blé.** En Novembre, on note une remontée du cours du blé après une forte baisse observée entre Février et Septembre. La tonne s'est ainsi échangée à 194,78 dollars soit une hausse de 1,14% par rapport à octobre. Si la prévision d'une production en hausse justifie la dynamique à la baisse depuis Septembre 2025, la légère remontée en fin Novembre serait la conséquence de crainte sur le délai de disponibilité de la nouvelle production dans certains pays (France notamment). Également des facteurs géopolitiques à l'instar de tensions ponctuelles sur la mer noire en raison du conflit russe-ukrainien.



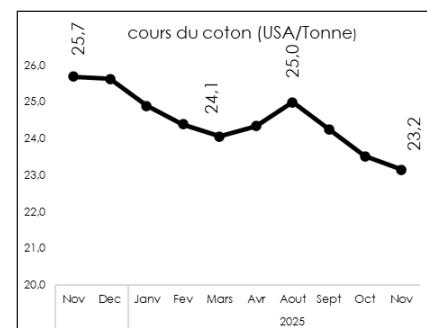
**Cacao.** Le cours du cacao affiche une tendance à la baisse depuis juin 2025. Si la baisse résultait de perspective positive sur la production, la hausse de septembre traduit une résurgence de crainte sur la production en raison notamment de l'incapacité de la « campagne intermédiaire » (d'avril à septembre) à reconstituer les stocks mondiaux.



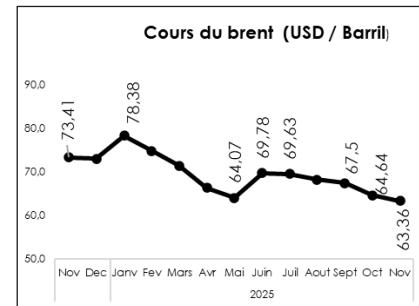
**Café.** Les tensions sur ce marché restent fortes avec un niveau des cours qui maintient sur 12 mois la tendance haussière. Le cours est ainsi à 9105 dollars la tonne contre 6067 dollars la tonne 12 mois plus tôt.



**Coton.** L'évolution du cours du coton montre une tendance générale à la baisse, avec des fluctuations modérées depuis Janvier 2025. À partir du mois Août 2025, le cours continue de chuter pour atteindre 23,2 \$ en Novembre. Cette fluctuation à la baisse peut être influencée par l'augmentation de la production, qui s'explique par les investissements chinois dans des technologies agricoles et des pratiques améliorées boostant leur capacité de production ; l'adoption de nouvelles variétés et de techniques agricoles modernes par le Brésil. Aussi, l'adoption des pratiques agricoles avancées et des subventions de la production américaine.



**Pétrole.** Les cotations journalières révèlent que le cours du pétrole Brent montre des fluctuations significatives, avec une tendance générale à la baisse passant de 73,41\$ à 63,36\$ après un pic de 78,38\$ en Janvier 2025. Cette dynamique baissière résulte d'une combinaison de facteurs économiques, géopolitiques et saisonniers, dont le plus récent est la crainte d'une récession aux États-Unis consécutive à la guerre commerciale actuelle et la crise géopolitique au moyen orient.



## 2. ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE SOUS-REGIONALE

### La BDEAC obtient sa première notation financière internationale « Ba3 » avec perspective stable de Moody's

Le 21 Novembre 2025, la Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale (BDEAC) a reçu sa 1<sup>ère</sup> notation « Ba3 ». Cette note positionne la BDEAC dans la tranche supérieure de la catégorie « spéculative ». Cette évaluation constitue une étape stratégique pour accéder aux marchés internationaux afin de financer son Plan stratégique 2023-2027 « Azobé », évalué à 1 700 milliards FCFA. Ce qui constitue des atouts majeurs pour la BDEAC :

- Un rôle central dans le financement des projets structurants de la CEMAC ;
- Un soutien actionnarial solide, illustré notamment par la récente augmentation de capital réussie en 2023 ;
- Le renforcement continu de sa gouvernance et de sa gestion des risques grâce aux réformes engagées dans le cadre du Plan « Azobé », qui visent à aligner les pratiques opérationnelles et financières de l'institution sur les meilleurs standards internationaux.

L'obtention de cette première notation internationale est une reconnaissance du travail de transformation et de modernisation profonde que la BDEAC a engagé depuis 3 ans. Cette note hisse ainsi la BDEAC au rang des meilleures

notations crédit, relativement aux entités souveraines et privées de la zone CEMAC, affirmant son rôle de pôle de stabilité financière et d'ancrage pour la confiance des investisseurs dans la région.

### Liquidité bancaire : lancement des opérations d'injection de liquidités sur le marché monétaire

La BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale), par sa référence AON/OPIL n° 45/E7/2025-BEAC en date du 11 novembre 2025, a procédé au lancement d'une opération d'injection de liquidités sur le marché monétaire d'un montant de 800 milliards de FCFA. Cette opération se déroulera avec une date de valeur fixée au jeudi 13 novembre 2025 et une date d'échéance au jeudi 20 novembre 2025. Le taux minimum d'intérêt appliqué (TIAO) est de 4,50 %. Il s'agit d'un appel d'offres à taux variables, où chaque soumissionnaire présente un maximum de cinq offres. Les collatéraux éligibles pour cette opération sont les actifs admis en garantie des opérations de refinancement de la BEAC, conformément à la Décision n° 04/CPM/2013 du 31 octobre 2013. Cette injection souligne l'engagement continu de la BEAC en faveur d'une politique monétaire expansionniste visant à contrôler l'inflation et à soutenir l'ancrage du franc CFA.

Bien que la liquidité soit soulagée à court terme, les acteurs du marché doivent se préparer à un environnement durable de coûts de financement élevés. Cette alerte présente les détails opérationnels, les implications stratégiques et les actions recommandées pour les institutions financières et les trésoreries d'entreprise.

Le 18 novembre 2025, la BEAC a effectué une nouvelle opération d'injection de liquidité dans le circuit bancaire de 700 milliards de FCFA. Le niveau de sollicitation des établissements de crédit était de 591 milliards de FCFA, correspondant au niveau de sollicitation le plus bas depuis la seconde moitié du mois de septembre 2025. Depuis cette période, en effet, les besoins des banques commerciales frôlaient encore les 650 milliards de FCFA, avant de s'envoler en octobre à 700 puis 800 milliards de FCFA, poussant la banque centrale à relever progressivement son offre pour absorber cet appétit.

#### **44<sup>ème</sup> Session de l'UEAC : le budget de la CEMAC arrêté à 85,9 Milliards de FCFA pour 2026.**

Au terme de sa 44<sup>e</sup> session ordinaire, budgétaire tenue à Brazzaville du 27 au 31 octobre 2025, le budget communautaire de la CEMAC pour l'exercice 2026 a été arrêté à 85 923 690 256 francs CFA, marquant une progression de 2,42 % par rapport à celui de 2025. Une progression qui traduit la volonté des États membres de consolider l'intégration régionale tout en maintenant une gestion rigoureuse des dépenses publiques. Cette progression par rapport à 2025, reflète la volonté commune de rationaliser les dépenses tout en préservant les moyens nécessaires à la réalisation des projets prioritaires d'intégration.

Par ailleurs, le Conseil des ministres recommande à la Commission de prendre les mesures nécessaires pour produire un rapport consolidé des contrôleurs financiers de la communauté, un rapport de surveillance multilatérale pour l'année 2024 et approuver les grandes orientations de politiques économiques pour 2026. Ce projet de budget optimiste et pragmatique prend en compte les taux réels de recouvrement de la TCI pour l'exercice 2025, ainsi que les mesures de rationalisation prises par le Conseil des ministres de l'UEAC lors de sa 43<sup>e</sup> session ordinaire tenue à Bangui pour améliorer la situation.

#### **Alerte sur le système bancaire : la COBAC saisit le gouvernement face aux actions de la CDEC**

Le secteur bancaire camerounais traverse une crise majeure, selon un courrier confidentiel de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) adressé au ministre des Finances. Datée de fin octobre 2025, la lettre alerte sur les « risques élevés de crise » dus aux actions de la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun (CDEC). Cette dernière a multiplié les plaintes pour « détournement de fonds publics » contre des dirigeants de banques et a procédé à des saisies d'avoirs bancaires pour plusieurs milliards de FCFA, tout en envoyant des correspondances menaçantes aux maisons-mères d'établissements internationaux. Les objectifs apparents de la CDEC incluent le transfert des comptes inactifs.

La COBAC dénonce ces démarches comme menaçant la confiance publique, et rappelle qu'un cadre régissant ces actions a été établi par le Comité ministériel de l'UMAC, avec des règlements en vigueur depuis septembre 2025. Malgré cela, la CDEC semble agir unilatéralement, en violation du droit communautaire. La COBAC demande l'intervention urgente du ministre pour mettre fin à ces poursuites et alerte sur de nouvelles exigences de la CDEC qui pourraient perturber la trésorerie des banques, accentuant les tensions autour du contrôle de l'épargne dormante.

#### **Adoption de la norme de messagerie de paiement ISO 20022 dans les systèmes de paiement de la CEMAC**

La CEMAC, via la BEAC, a adopté la norme ISO 20022 pour ses systèmes de paiement en novembre 2025, rendant son adoption obligatoire pour les institutions financières avant le 22 novembre 2025. Cette transition technique majeure vise à aligner les systèmes sur des standards internationaux afin d'améliorer la gouvernance financière, la traçabilité, la sécurité des transactions, et l'interopérabilité avec la communauté financière mondiale. Les bénéfices de cette norme incluent des informations transactionnelles enrichies grâce au format XML, une réduction de l'intervention manuelle, une conformité accrue, et une meilleure prévention de la fraude. La mise en

œuvre concerne les systèmes connectés à SYGMA et SYSTAC2, qui utiliseront une version propriétaire de l'ISO 20022, avec la mise à disposition d'un portail intitulé «My Standard». Toutefois, cette évolution comporte des défis, tels que les coûts élevés de modernisation des infrastructures, la nécessité de former le personnel, et le besoin d'accompagner les petites institutions. Néanmoins, elle offre des opportunités pour une modernisation profonde du secteur bancaire, renforçant ainsi l'innovation et l'inclusion financière.

L'adoption et l'implémentation de cette norme internationale au sein du système de règlement brut en temps réel (RTGS) SYGMA s'est fait par l'Instruction N° 00VGV2025 du 17 novembre 2025, soulignant que la BEAC s'engage dans un processus de modernisation de son environnement domestique. La version 10 de SYGMA, actuellement en phase de déploiement, introduit un format propriétaire conforme à l'ISO 20022, permettant ainsi aux systèmes d'information des participants de s'adapter pour garantir la compatibilité des échanges. Pour faciliter cette mise en œuvre et assurer une conformité harmonieuse, la BEAC met à disposition des participants les spécifications des messages via le portail SWIFT MyStandard. Ce portail vise à faciliter l'accès aux formats ISO 20022, contribuant ainsi à la modernisation et à l'harmonisation des échanges de données financières au sein de la BEAC et potentiellement de la CEMAC. Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'amélioration des processus et de conformité aux normes internationales.

### 3. FAITS ÉCONOMIQUES MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL

#### PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES GLOBALES

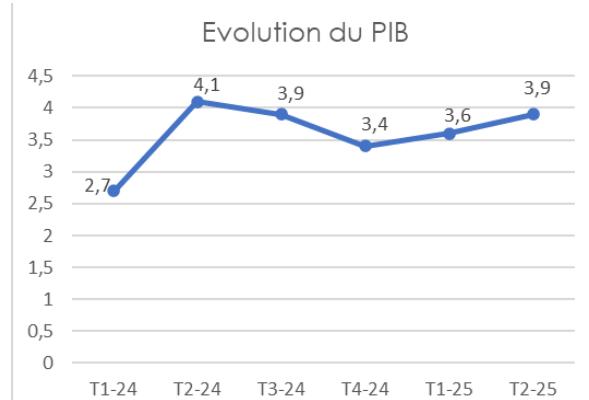
La santé économique au mois de novembre est globalement résiliente. Elle est marquée par une croissance modérée malgré des défis persistants comme le déclin de la production pétrolière et les tensions post-électorales. Ce mois a été « injecté » par une dose d'instabilité après l'élection présidentielle du 12 octobre 2025, avec des manifestations et des appels à des « villes mortes » qui ont

paralysé partiellement l'activité économique, entraînant des pertes estimées, mais non quantifiées officiellement. Cependant, les indicateurs macroéconomiques restent positifs, soutenus par la diversification vers les secteurs non pétroliers (agriculture, services et mines) et un programme soutenu par le FMI. L'inflation continue de baisser, et les projections pour 2026 tablent sur une accélération de la croissance, bien en deçà de l'objectif de la Stratégie Nationale de Développement à horizon 2030 (SND30).

#### Croissance économique

L'croissance du PIB est de 3,9% en accélération par rapport à 3,6% au premier trimestre 2025, pouvant atteindre 4 %, principalement grâce à la performance du secteur non pétrolier, qui devrait connaître une augmentation de 4,2 % (MINFI, 2025). Cette évolution favorable résulte de la consolidation des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire, dont les taux de croissance s'établissent respectivement à 3,1% et 5,4% (INS, 2025). Le secteur primaire (0,4%) apparaît au ralenti, résultat de la baisse des activités de l'agriculture d'exportation, du ralentissement des activités sylvicoles, malgré les performances maintenues dans l'agriculture vivrière et de l'élevage, chasse et pêche.

L'inflation, quant à elle, devrait se situer entre 3,9 % et 4,1 % en moyenne annuelle, proche du seuil de 3 % fixé par la CEMAC, avec une accélération anticipée, essentiellement due à la hausse des prix des denrées alimentaires et des frais de transport.



Source : à partir des données de l'INS, 2025

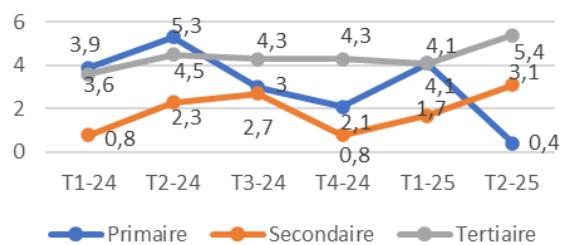
## Croissance du PIB par secteur d'activités

La tendance générale du secteur est marquée par la contraction des activités du secteur primaire qui enregistrent une croissance modérée de 0,4 %, confirmant une perte de dynamisme. Ce qui traduit un ralentissement conjoncturel après les performances soutenues en début d'année de 4,1%. Cette évolution est soutenue selon l'INS (2025) par l'agriculture vivrière (3,8 %), l'élevage, la chasse et la pêche (4,2 %) ainsi que la sylviculture (1,8 %). En revanche, l'agriculture industrielle et d'exportation se contracte de 2,4 %, pesant négativement sur la performance globale.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé à 3,1 %, enregistrant une hausse de 2,4 % par rapport au premier trimestre 2025, après 0,7 % au trimestre précédent. Cette performance repose selon l'INS sur la solidité des industries agroalimentaires (3,2 %), la reprise progressive des industries extractives (-0,1 % après plusieurs trimestres de repli plus prononcé), et l'évolution positive des autres industries manufacturières (2,3 %). Les activités de construction affichent une hausse significative de 5,6 %, attestant de la poursuite des investissements dans les infrastructures.

La dynamique de croissance du secteur tertiaire au peu reluisant (5,4%) après 4,1% en début d'année 2025. En glissement annuel, toutes les branches du tertiaire réalisent de très bonnes performances, en particulier des services non marchands des administrations publiques (8,3%), des services financiers (9,8%), des services d'information et télécommunication (8,3%) et des services de transports (5,4%) (INS, 2025).

### PIB par secteur d'activité



Source : à partir des données de l'INS, 2025

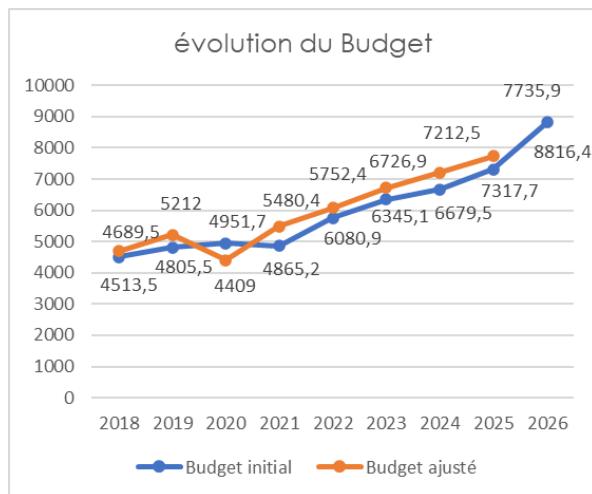
## PROJET DE LA LOI DE FINANCE 2026

### Budget prévisionnel de 8 816,4 milliards de FCFA 2026

Le Parlement a approuvé le projet de Loi de Finances pour l'exercice 2026, fixant le budget à environ 8 816,4 milliards de FCFA, ce qui représente une augmentation historique de 1 080,5 milliards de FCFA en valeur absolue (14,0 % en valeur relative) par rapport à l'exercice 2025, initialement fixé à 7 735,7 Milliards et révisé à 7 735,9 milliards en juillet 2025. Le budget général est projeté à 8 683,9 milliards en 2026. Il connaît une hausse de 1 014,9 milliards (+13 %) par rapport à 2025 où il se situait à 7 669,0 milliards. Cette hausse témoigne d'une ambition de croissance maintenue et d'une capacité accrue à mobiliser des ressources, tout en confirmant la volonté de consolider la stabilité financière et de dynamiser l'économie pour atteindre les objectifs fixés pour 2026.

Pour financer cette enveloppe, le Cameroun prévoit d'emprunter près de 3 104,2 milliards de FCFA, ce qui augmente le volume de la dette publique et met davantage de pression sur les ressources budgétaires pour honorer le service de la dette. Cela nécessite une gestion prudente et rigoureuse afin de ne pas dépasser le seuil de tolérance de 70 % du PIB fixé par les critères de surveillance multilatérale de la CEMAC et de maintenir la confiance des créanciers. Cette Loi de Finances 2026, introduit plusieurs mesures fiscales clés, notamment la taxation des multinationales du numérique en 2026, visant à accroître les recettes non fiscales.

De plus, des mesures d'allègement fiscal allant jusqu'à 20 % sont prévues pour les entreprises qui embauchent et forment des jeunes. Ces initiatives visent à élargir l'assiette fiscale tout en encourageant l'investissement dans des secteurs cruciaux, en particulier l'emploi des jeunes, qui demeure une priorité nationale. Le budget a progressivement augmenté, passant de 4 513,5 milliards FCFA en 2018 à 8 816,4 milliards FCFA en 2026, ce qui représente une hausse totale de 4 302,9 milliards FCFA sur cette période.



Source : à partir des informations des lois des finances

### Accroissement prévisionnel des recettes internes de 8,3%

Concernant la structuration du budget général pour 2026, les recettes internes sont estimées à 5 887,0 milliards de FCFA, marquant une hausse de 452,2 milliards de FCFA, soit 8,3 % par rapport à 2025. Ces recettes se répartissent comme suit : 523,7 milliards de FCFA proviennent des ressources pétrolières et gazières, 4 889,5 milliards de FCFA des recettes fiscales et douanières, 400,0 milliards de FCFA des recettes non fiscales, et 73,8 milliards de FCFA des dons. En ce qui concerne les dépenses budgétaires, hors principal de la dette, elles atteignent 6 210,5 milliards de FCFA en 2026, affichant une augmentation de 564,2 milliards de FCFA, soit 10,0 % par rapport à 2025. Ces dépenses se détaillent par grandes catégories : les dépenses de personnel s'élèvent à 1 625,4 milliards de FCFA, les biens et services à 1 206,0 milliards de FCFA, les transferts et subventions à 820,3 milliards de FCFA, les intérêts de la dette à 532,5 milliards de FCFA, et les dépenses d'investissement à 2 026,3 milliards de FCFA.

### Baisse des prévisions du budget d'investissement de 24,2 % à 22,8 %.

La baisse relative de la part du Budget d'Investissement Public (BIP) dans le Budget d'Etat camerounais pour 2026, passant de 24,2 % en 2025 à 22,8 %, malgré une stabilité à 35,7 %

des dépenses primaires contre 35,5 % l'année précédente. Ce qui reflète une compression budgétaire structurelle dans un contexte de hausse globale du budget de 14 % (à 8 816,4 milliards FCFA), dopée par des besoins sécuritaires, sociaux et de fonctionnement. Ce BIP, fixé à 2 026,3 milliards FCFA, priorise les infrastructures structurantes (routes, énergie, agriculture), mais sa part réduite due à une augmentation plus marquée des dépenses courantes (masse salariale à 1 625,4 milliards FCFA, biens et services à 1 206 milliards, peut générer plusieurs conséquences négatives, amplifiées par un déficit budgétaire explosant à 631 milliards FCFA (+103,61 % par rapport à 2025) et un besoin de financement de 3 104,2 milliards FCFA, majoritairement via endettement extérieur (tirages sur prêts-projets à 826,7 milliards FCFA).

### Equilibre du budget prévisionnel 2026 global déficitaire

Le budget prévisionnel 2026 présente un solde global déficitaire de 631,0 milliards, en hausse par rapport aux 309,9 milliards enregistré en 2025. Cette augmentation du déficit, qui atteint 327,1 milliards, souligne un besoin croissant de financement budgétaire. En plus de ce déficit, le Gouvernement devra également faire face à d'autres charges de financement, notamment :

- L'amortissement de la dette intérieure et extérieure, évalué à 1 870,6 milliards ;
- Le remboursement des crédits de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), s'élevant à 84,0 milliards ;
- Le règlement des arriérés intérieurs d'un montant de 498,8 milliards ;
- Les sorties nettes de trésorerie, estimées à 20,0 milliards.

Ces éléments mettent en lumière les défis financiers que le Gouvernement devra surmonter dans les années à venir, en tenant compte des charges qui viennent d'être rappelées, le besoin de financement de l'Etat au titre de l'exercice 2026 se chiffre globalement à 3 104,2 milliards de FCFA, contre 2 326,5 milliards en 2025, soit une hausse de 777,5 milliards. Pour satisfaire ses besoins de

financement, l'État devra utiliser aux sources de financement, notamment :

- Tirages sur prêts-projets (826,7 milliards) ;
- Émissions de titres publics (400,0 milliards) ;
- Financements bancaires (589,7 milliards) ;
- Appuis budgétaires (120,0 milliards) ;
- Financements exceptionnels (167,8 milliards) et enfin :
- Emprunts extérieurs (1 000 milliards).

## FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

### Finances publiques

#### 96 milliards de FCFA pour le financement complémentaire du Projet d'électrification par système solaire photovoltaïque de 200 localités au Cameroun.

Le chef de l'État camerounais a signé un décret habilitant le ministre de l'Economie à contracter un emprunt d'un montant de 36,4 milliards de FCFA auprès de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), pour le Projet d'électrification par système solaire photovoltaïque de 200 localités au Cameroun. Il s'agit d'un 3<sup>e</sup> crédit sur ce projet auprès du même bailleur de fonds, portant l'enveloppe globale des financements mobilisés à un peu plus de 96 milliards de FCFA en 3 ans. En effet, suite à un décret d'habilitation signé le 24 novembre 2024, un financement de 24,8 milliards de FCFA avait déjà été mis à la disposition du gouvernement par Afreximbank dans le cadre de ce projet. Ce 2<sup>e</sup> emprunt survenait après le premier, contracté le 7 mars 2023 pour un montant total de 35 milliards de FCFA. Cette institution devenant l'un des principaux partenaires de l'État Camerounais aux côtés de la banque mondiale, BAD, avait déjà fourni au cours de l'année courante, une garantie ayant permis au Trésor camerounais de lever 159 milliards de FCFA auprès des banques locales (CAA, 2025).

#### 16,3 milliards pour financer les PME

La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, le 1<sup>er</sup> novembre 2025, une facilité de financement du commerce

de 16,3 milliards de FCFA, au profit du Crédit communautaire d'Afrique-Bank (CCA Bank). Cette enveloppe permettra à la banque camerounaise d'améliorer son offre de financement du commerce en direction des petites et moyennes entreprises (PME). Selon le bailleur de fonds, cette facilité soutiendra l'économie camerounaise en facilitant les importations d'équipements liés aux secteurs de l'industrie, de l'agro-industrie et des télécommunications. Elle permettra également à la BAD de fournir jusqu'à 100 % de garantie aux banques confirmatrices, afin de faciliter la confirmation des lettres de crédit et autres instruments similaires de financement du commerce émis par CCA-Bank au profit des PME.

En dépit de contribuer au financement des PME, cet appui permettra de sécuriser les opérations de commerce extérieur, d'inciter la CCA-Bank à accompagner davantage les projets portés par les PME et de couvrir le risque de non-paiement adossé aux transactions commerciales des entreprises bénéficiaires. Il s'agit d'un instrument de financement du commerce mis en place en 2021 par la BAD (garantie de transaction) pour soutenir les banques commerciales en Afrique dans l'octroi de crédit (les prêts commerciaux, les engagements de remboursement irrévocables, les traites avalisées et les billets à ordre, entre autres).

#### Finances publiques : les recettes douanières atteignent 830,1 milliards FCFA à fin septembre

Adoptée récemment au Parlement, la loi de finances 2026 relève les droits d'accises spécifiques additionnelles applicables aux vins, spiritueux, whiskies et champagnes, qu'ils soient produits localement ou importés. La mesure durcit la fiscalité sur un segment de consommation en expansion, avec un barème différencié selon l'origine et la gamme des produits. Pour les produits locaux, le texte fixe désormais un montant de 5 FCFA par centilitre pour les vins, 15 FCFA par centilitre pour les whiskies et 35 FCFA par centilitre pour les champagnes. Pour les mêmes catégories de produits importés de gamme inférieure, la taxation sera de 5 FCFA par centilitre pour

les spiritueux dits *alcools mix*, 10 FCFA pour les vins, 20 FCFA pour les whiskies et 40 FCFA pour les champagnes. Pour les produits importés de gamme supérieure, le droit d'accises spécifique additionnel est porté à 10 FCFA par centilitre pour les spiritueux *alcools mix*, 15 FCFA pour les vins, 30 FCFA pour les whiskies et 100 FCFA pour les champagnes.

Concrètement, une bouteille de vin de 75 cl produite localement se verra désormais appliquer 375 FCFA de droits d'accises, contre 225 FCFA auparavant, soit une hausse de 150 FCFA (+66,6%). Pour les vins importés, la même bouteille de 75 cl sera taxée à 750 FCFA, contre 300 FCFA précédemment, soit une augmentation de 450 FCFA correspondant à plus du double (+150 %) de la taxation. Ces écarts devraient mécaniquement se refléter dans les prix de vente, avec pour conséquence une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs de liqueurs.

#### Les arriérés de paiement, facteur de vulnérabilité économique

La Chambre des comptes de la Cour suprême a récemment alerté sur une dérive budgétaire persistante dans son rapport sur l'exécution budgétaire de 2024, publié le 19 novembre 2025. Elle met en lumière l'accumulation continue des restes à payer, qui, au 31 décembre 2024, atteignaient 926,49 milliards de FCFA, principalement en dépenses courantes comme les biens et services (281,6 milliards), les subventions et transferts (334,7 milliards), et les dépenses en capital (373,6 milliards). Ces restes, représentant des dépenses engagées, mais non réglées, constituent un risque sérieux pour l'économie nationale et la crédibilité financière du Cameroun.

Cette accumulation des restes à payer, en violation des principes communautaires, fait de la gestion budgétaire du pays un « mauvais élève » sur le plan réglementaire. La Chambre des comptes rappelle que selon la réglementation publique, tout paiement non effectué dans un délai de 90 jours après liquidation devient un arriéré, et que les dépenses non réglées doivent être reclasées dans les dettes financières.

Les retards de paiement compliquent l'exécution du budget, impactant directement l'économie. Ils privent les entreprises de liquidités, perturbent leur accès au crédit et ralentissent l'activité économique, poussant les fournisseurs à hausser leurs prix en raison du risque de retard. Cela détériore l'efficacité de la dépense publique et pourrait contraindre les administrations à réduire leurs achats ou à diminuer la qualité des services rendus.

De plus, ces retards favorisent des pratiques de contournement, exposant le pays à la corruption et à la collusion entre acteurs publics et privés. Ainsi, les opérateurs économiques, pour compenser le manque de liquidités, se tournent vers les banques, ce qui accentue la pression sur la dette et entraîne une hausse des taux d'intérêt. Les fournisseurs, perdant confiance dans la solvabilité de l'État, hésitent à s'acquitter de leurs obligations fiscales tant qu'ils n'ont pas été payés, ce qui fragilise davantage l'équilibre budgétaire.

La Chambre des comptes propose d'anticiper ces tensions en intégrant les montants des restes à payer dès la loi de finances initiale. Elle recommande également de les isoler en fin d'exercice pour rechercher des financements spécifiques, assurant ainsi une exécution budgétaire plus fluide et transparente.

Enfin, le ministre des Finances a reconnu la pertinence des observations de la Chambre. Il a déclaré qu'un suivi des restes à payer de plus de trois mois était en cours, bien que, fin septembre 2025, les arriérés aient diminué à 485,4 milliards de FCFA, un niveau stable par rapport aux mois précédents. Cela demeure toutefois provisoire et nécessitera validation par le Trésor public à la clôture de l'exercice. Ces démarches visent à renforcer la fiabilité et l'efficacité de la gestion budgétaire au Cameroun.

#### DETTE PUBLIQUE

#### Fitch Ratings maintient la note souveraine du Cameroun à « B »

Malgré une croissance économique résiliente et une dette publique jugée soutenable, Fitch Ratings maintient la note souveraine du Cameroun à « B » le 7 novembre 2025,

assortie d'une perspective négative. Cette décision reflète un équilibre fragile entre des fondamentaux économiques relativement solides et des vulnérabilités structurelles jugées profondes.

Cette note est soutenue par une croissance du PIB jugée résiliente estimée à 3,9 % en 2025 et 4,1 % en 2026, un niveau d'endettement modéré (autour de 40 % du PIB) et un calendrier de remboursement de la dette encore maîtrisable. Fitch anticipe que la discipline budgétaire du gouvernement et la mobilisation des recettes non pétrolières continueront de soutenir la stabilité macroéconomique. Elle met en avant plusieurs faiblesses persistantes :

- La faiblesse des indicateurs de gouvernance et les tensions persistantes dans les finances publiques ;
- Les arriérés intérieurs restent élevés, bien qu'en baisse à 388 milliards FCFA à mi-2025 ;
- La gestion de la trésorerie publique souffre de retards de paiement extérieurs
- Les interventions quasi-fiscales de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), représentant 0,7 % du PIB ;
- Le risque politique lié aux incertitudes sur la succession politique ou la transition de pouvoir et les divisions internes du parti au pouvoir ;
- Le risque d'instabilité potentielle dans les régions anglophones et le nord du pays confronté à la menace islamiste.

L'agence salue les efforts de maîtrise budgétaire et la mobilisation des recettes hors pétrole, mais la confirmation de la note « B » traduit la résilience de l'économie, et la perspective négative qui rappelle que la stabilité reste fragile. Selon Fitch Ratings, le pays dispose d'atouts : une croissance robuste, un endettement modéré et un soutien multilatéral solide - mais doit transformer ces acquis en réformes structurelles durables pour

restaurer la confiance et assurer une transition politique apaisée.

**Le Cameroun reste sous le seuil de tolérance de la CEMAC malgré un encours de 14 591 milliards de FCFA**

Selon la Caisse autonome d'amortissement (CAA), l'encours de la dette publique du Cameroun atteint 14 591 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025. Cette dette est concentrée au niveau de l'administration centrale, qui en détient 93,3%, contre 6,5% pour les entreprises et établissements publics et 0,2% pour les collectivités territoriales décentralisées (CTD). Bien que l'encours a progressé de 2,6 % sur un an et représente 43,9 % du PIB, le niveau de la dette reste nettement en dessous du seuil de tolérance de 70 % du PIB fixé par les critères de surveillance multilatérale de la CEMAC.

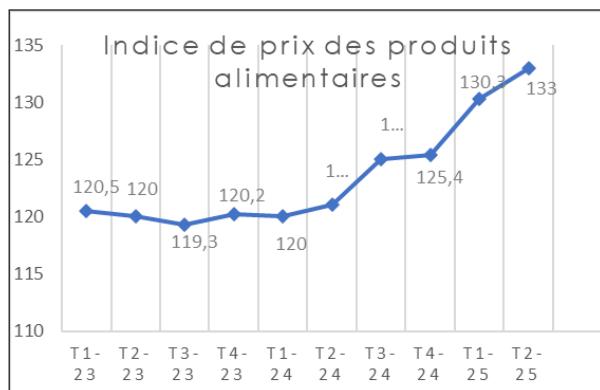
Certes, ce ratio dette-PIB traduit une gestion jugée prudente de l'endettement public, mais la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds monétaire international (FMI) continuent de qualifier le risque de surendettement du Cameroun d'élévé. Ces institutions s'appuient non seulement sur l'accélération du recours à l'endettement ces dernières années, les ratios service de la dette/recettes et service de la dette/exportations qui dépassent les seuils de tolérance admis par le FMI, signalant une pression croissante sur les finances publiques.

En dépit de ces derniers, s'ajoute la prépondérance des emprunts non concessionnels ou emprunts contractés à des taux d'intérêt du marché, plus élevés que ceux des prêts concessionnels. Entre janvier et septembre 2025, le Cameroun a ainsi remboursé plus de 1 030 milliards de FCFA, dont 226,2 milliards au titre des intérêts et commissions, soit 22 % du total (CAA, 2025). Ce montant se rapproche des 265,3 milliards de FCFA de recettes douanières collectées au premier trimestre 2025, selon le ministère des Finances, illustrant le poids croissant du service de la dette sur les ressources budgétaires.

## SECTEURS PRODUCTIFS

### Production industrielle

L'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) pour le deuxième trimestre 2025 a enregistré une légère hausse de 0,6 % par rapport au premier trimestre 2025, traduisant ainsi une augmentation de 3,3 % en glissement annuel. Cette progression est principalement due à la hausse des prix dans l'industrie manufacturière, en particulier dans les secteurs agroalimentaire (+1,8 %) et du travail du bois, du carton et de l'imprimerie (+3,4 %) (INS, 2025). Selon l'INS, certaines branches ont connu des baisses significatives, notamment l'industrie métallurgique et la fabrication d'ouvrages en métaux, qui ont chuté de 3,3 %, ainsi que l'industrie chimique, pharmaceutique et plastique, avec une diminution de 0,9 %. En ce qui concerne la métallurgie, les prix à la production ont diminué de 3,3 % au deuxième trimestre 2025, en grande partie en raison de la baisse de 7 % des produits dérivés de l'aluminium entre le premier et le deuxième trimestre. Cette dynamique des prix souligne les disparités au sein du secteur industriel et pose des défis pour certaines branches face à des fluctuations de marché.



Source : à partir des données de l'INS, 2025

### Produits pétroliers

#### 1,8 million tonnes métriques importées en dix mois

Faute de raffinerie opérationnelle, le

Cameroun a importé près de 1,8 million de tonnes métriques (TM) de produits pétroliers finis entre janvier et octobre 2025 (MINEE, 2025). Il s'agit de près de 1,6 million de TM de super, gasoil et pétrole lampant, et 208 210 TM de gaz domestique, coutant plusieurs milliards de FCFA, fragilisant davantage les avoirs en devises du Cameroun. Ces importations massives remettent au goût du jour la nécessité de réhabiliter la SONARA, unique raffinerie de pétrole du Cameroun, ravagée par un incendie depuis mai 2019.

### Minéraux

#### Accélération des explorations des Terres rares de Minta

La société minière australienne Lion Rock Minerals a lancé un important programme de plus de 1000 forages sur une superficie initiale de 250 km<sup>2</sup> de son permis de Minta-Est, dans la région du Centre. Ce programme vise un assemblage de minéraux considéré comme l'un des plus « hautement valorisés » du marché : rutile, zircon, monazite et xénotime, riches en terres rares stratégiques. Minta-Est s'impose comme une cible de rutile et de terres rares à très haute valeur, enrichie en éléments de terres rares lourds à haute valeur, tels que le dysprosium (Dy) et le terbium (Tb), ainsi qu'en samarium (Sm) élevé.

Cette accélération des travaux résulte directement de l'arrivée de Tronox Holdings plc, géant mondial du titane et des minéraux industriels, dans le projet. Grâce à la solidité de partenariat stratégique avec Tronox, leader mondial des terres rares et du titane, Lion Rock est entièrement financée pour cette phase d'exploration et bien positionnée pour continuer à réaliser des découvertes majeures dans le cadre du Projet Minta. Ce projet Minta Est, par son potentiel en terres rares lourdes (dysprosium, terbium et samarium) et en minéraux industriels à forte valeur ajoutée, se positionne comme l'un des plus prometteurs du pays, au moment où le Cameroun cherche à attirer davantage d'investissements dans les minéraux critiques, un segment en pleine expansion à l'échelle mondiale.

## Energie

### Électricité : l'État rachète les actions d'Actis dans Eneo pour 78 milliards de FCFA

Le mercredi 19 novembre 2025, l'État camerounais a signé la convention de rachat de -51% des parts d'ENE, fournisseur d'énergie au Cameroun, détenus par le fonds britannique Actis, pour 78 Milliards FCFA. Cette opération, issue de plus de deux ans de négociations, élèvera la part de l'État à 95 % du capital d'Eneo, tandis que 5 % seront réservés aux employés, entraînant ainsi un changement significatif dans la gouvernance de l'entreprise vers un contrôle public.

La signature de l'accord, en présence des ministres des Finances et de l'Énergie et d'une délégation d'Actis, a été suivie d'un conseil d'administration extraordinaire qui a validé la sortie définitive du fonds. Le financement de l'opération serait inscrit dans la loi de finances 2026, avec un délai de trois mois pour régler Actis. Celui-ci et l'État du Cameroun se seraient entendus sur le montant à verser et sur les modalités de paiement. En effet, le paiement se fera net d'impôt directement en devise sur un compte bancaire en Europe. Ce rachat est intervenu dans un contexte où le secteur de l'électricité au Cameroun était affaibli par le sous-investissement, les conflits financiers et les coupures récurrentes.

Cette prise de contrôle survient alors que le secteur électrique camerounais est en crise (sous-investissement, les conflits financiers et les coupures récurrentes), affichant 800 milliards de FCFA de dettes à la fin de 2024, dont une partie substantielle envers des fournisseurs et des créances impayées. Ce phénomène, qui avait déjà culminé à 700 milliards deux ans auparavant, souligne le sous-investissement et la dégradation infrastructurelle du secteur.

Pour remédier à ces difficultés, le gouvernement met en place un plan de redressement ambitieux. Le rachat des parts d'Actis représente la première phase de cette stratégie, qui inclut un diagnostic complet de l'opérateur, une restructuration de la dette et un renforcement des mécanismes de recouvrement. Avec pour objectif de

rétablir l'équilibre du secteur d'ici 2028, en modernisant la distribution et en améliorant la performance financière du système électrique. Cette initiative marque une étape cruciale pour stabiliser un secteur essentiel au Cameroun.

### Compact énergie national

Le rachat d'ENE arrive alors que l'Etat vient de signer le Compact énergie, feuille de route élaborée par le gouvernement et ses partenaires internationaux en vue du développement des infrastructures énergétiques durables à l'horizon 2030. Par ce « Compact énergie », Le gouvernement réaffirme son ambition de devenir un pays exportateur de l'électricité à l'horizon 2030, en renforçant les interconnexions électriques, en facilitant le transit des énergies et en augmentant les exportations vers d'autres pays.

Pour réaliser cet objectif, en plus de ses pairs de la CEMAC, le Cameroun lorgne le Nigeria qui partage une longue frontière avec la partie septentrionale et méridionale. Dans le Compact énergie national, le Cameroun prévoit d'ailleurs la mise en service de la ligne d'interconnexion avec le Tchad au cours de l'année 2028. En effet, dans le cadre de ce projet d'interconnexion actuellement en cours de réalisation, il est prévu que Yaoundé fournisse 100 MW d'électricité à ce pays voisin dès l'année 2027, à partir du barrage de Nachtigal (420 MW). Aussi, l'accord cadre relatif à l'interconnexion électrique entre le Cameroun et le Nigéria avait été signé depuis 14 années, le 18 février 2011.

Au demeurant, au-delà de pouvoir formaliser ses projets d'interconnexion avec les différents pays, l'ambition de devenir exportateur d'électricité dès 2030 se heurte aux obstacles structurels. En effet, le pays peine déjà lui-même à satisfaire ses propres besoins en électricité. Certes, la mise en service du barrage de Nachtigal avec ses 420 MW a augmenté de 30% les capacités installées du pays, les entreprises et les ménages continuent de crouler sous le poids des désagréments.

## Kikot-Mbebe : KHPC présélectionne les candidats pour la centrale hydroélectrique de 500 MW

Kikot-Mbebe Hydro Power Company (KHPC) a dévoilé les résultats de la sélection initiale des entreprises candidates pour les différents aspects techniques du projet hydroélectrique de 500 MW, prévu sur le fleuve Sanaga. Cette centrale vise à renforcer durablement la capacité nationale de production d'électricité et à soutenir la montée en charge industrielle tout en sécurisant l'approvisionnement du réseau.

Trois volets techniques ont été soumis à présélection : le génie civil, l'électromécanique, et les lignes et postes. KHPC a retenu plusieurs candidats pour chacun de ces volets, incluant des groupes internationaux de premier plan, déjà impliqués dans des projets d'envergure en Afrique centrale.

Dans le volet génie civil, les entreprises retenues comprennent l'italien WeBuild, l'égyptien The Arab Contractors, ainsi que des consortiums dirigés par Razel-Bec/Vinci Construction Grands Projets et Sinohydro Corporation & Elsewedy Electric Power System, tous actifs sur d'importants projets d'infrastructures dans la région.

Pour le volet électromécanique, les sociétés sélectionnées incluent le groupement Andritz Hydro GmbH d'Allemagne et Andritz Hydro d'Autriche, Elecnor Servicios y Proyectos S.A.U., ainsi que Dongfang Electric International Corporation. Des groupements associant Elsewedy Electric, Sinohydro et Dongfang Electric Machinery, spécialisés dans la fourniture d'équipements pour les grandes centrales, figurent également parmi les présélectionnés.

Enfin, pour le volet Lignes et Poste, KHPC a choisi des opérateurs spécialisés tels que Kalpataru Projects International Limited, Cegelec Cameroun/Vinci Energies, ainsi que plusieurs groupements, dont Elsewedy Electric et Sinohydro, pour la construction des lignes d'évacuation et des postes de transformation.

Les entreprises présélectionnées sont désormais invitées à préparer une proposition complète suite à la mise à disposition des dossiers d'appel d'offres. Cette phase initiera une étape plus concurrentielle pour le projet, alliant enjeux techniques, financiers et contractuels.

## Textile

### Un projet de 180 milliards FCFA pour relocaliser la chaîne de valeur de la filière cotonnière

Un consortium composé de Panafritex, Sodecoton, la CNPS, et Marlo Properties Fincorp s'apprête à créer Camtext SA, une société intégrée visant à transformer le coton camerounais localement. Avec une maturité technique et administrative achevée, le projet de 180 milliards FCFA attend désormais la mobilisation financière pour son lancement. L'usine sera située dans la zone industrielo-portuaire de la Dibamba et comprendra des unités de filature, de tissage, de tricotage et d'ennoblissement, générant environ 12 000 emplois. Parallèlement, un centre d'excellence à Garoua formera techniciens et ouvriers, créant 3 000 emplois supplémentaires.

Camtext SA prévoit de transformer 12 000 tonnes de coton de Sodecoton et vise à renforcer d'abord le marché local avant de s'étendre à la CEMAC. La phase préparatoire débutera au premier semestre 2026, avec des recrutements soutenus par le ministère de l'Emploi. La montée en puissance est envisagée sur quatre ans, avec un objectif de rentabilité en 11 ans. S'inspirant des complexes d'Arise au Bénin, le projet aspirera à rivaliser avec les acteurs asiatiques grâce à des exonérations ciblées pour réduire les coûts. Il vise également à moderniser la transformation locale et à stimuler la filière textile nationale. La feuille de route cible des segments spécifiques, comme l'habillement pour les corps de défense et la production d'articles de sport. L'initiative vise enfin à repositionner le Cameroun comme un pôle textile majeur en Afrique centrale, tout en dépendant d'un financement rapide et d'une logistique efficace.

## SECTEURS de Services

### Fiscalité

La Cameroon Postal Services (Campost) a fait l'objet d'un redressement fiscal à l'issue d'un contrôle couvrant les exercices 2018 à 2020. Initialement évalué à 1,4 milliard FCFA, ce redressement a été réduit à 306,25 millions FCFA après négociation avec l'administration fiscale (MINPOST, 2025).

### ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

BDEAC	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale
BVMAC	: Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CAA	: Caisse Autonome d'Amortissement
CCA Bank	: Crédit communautaire d'Afrique-Bank

CDEC	: Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
COBAC	: Commission bancaire de l'Afrique centrale
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
DGD	: Direction Générale des Douanes
FMI	: Fonds Monétaire International
PIB	: Produit Intérieur Brut
SND30	: Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SNH	: Société nationale des hydrocarbures
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée